

LE TRÉSOR DE L'ÉGLISE DE CASTEIL

1924



Le 4 septembre 1783 (NDLR : à l'aube du grand bouleversement révolutionnaire de 1789), les yeux humides de larmes, les moines de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin du Canigou écoutaient la lecture de la bulle de sécularisation que leur faisait le curé d'Olette, M. Soléra, spécialement délégué à cet effet (NDLR : par l'Assemblée provinciale mise en place par la Monarchie française de Louis XVI).

Quand leur première émotion fut apaisée, les religieux déposèrent tous l'habit de leur Ordre. Ils n'étaient plus moines. Ils pouvaient rentrer dans le sein de leur famille ou se mêler au clergé séculier. Leur monastère était supprimé.



Dix-huit mois plus tard, le 8 avril 1785, le Conseil Souverain du Roussillon ordonnait que *“les vases sacrés, les vêtements sacerdotaux, les livres de chœur, même celui qui contient les quatre évangiles, avec l'exposition de Saint-Jérôme, écrit sur vélin relié en 4, dont les couvertures sont en bois couvert de plaques d'argent en relief, représentant d'un côté le Christ entre deux nuages”*, demeuraient à la disposition de l'Évêque diocésain *“pour être distribués à telles églises qu'il jugera convenable, commençant par celle de Casteil, jusqu'à ce qu'elles en soient suffisamment pourvues”*.



Pour répondre à l'esprit de cette ordonnance, qui avait pour ce village une mention spéciale, Casteil fut favorisé dans la distribution des dépouilles de l'abbaye. Sa modeste église fut dotée d'un assez bel ostensor d'argent et d'un reliquaire de la vraie croix qui s'adaptait sur le pied du même ostensor, d'une clochette fort curieuse fondue comme sa petite sœur de la cathédrale d'Elne par les hollandais *Johannas de Tine, Jean Van den Hendé*, d'un dais d'un rouge grenat, aux armes de Perpignan, donné par cette ville au monastère en reconnaissance de la protection de Saint-Gaudérique, et, enfin, de la célèbre nappe, attribuée vulgairement à la Comtesse Guislas (NDLR : épouse du comte Guifred fondateur de

l'Abbaye de St Martin du Canigou), et que d'aucuns ne font remonter qu'au XIV^e siècle, si intéressante par sa broderie de style arabe.

Les rayons de l'ostensor portent à leurs extrémités des étoiles de diamants. Si les diamants étaient vrais, l'objet aurait une très grande valeur matérielle. Mais ils sont tous faux. Je ne sais que penser de la légende, fort accréditée dans le village, d'après laquelle il fut un temps - celui qui précède l'Exposition universelle de 1889 où il figura - il fut un temps, dis-je, où les pierres brillaient d'un éclat bien plus vif, où les facettes étaient plus savamment taillées, où en un mot, le faux n'avait pas encore pris la place du vrai.



Mais revenons à notre histoire. Le 12 juillet 1790 (NDLR : un an donc après la révolution française de 1789), la Constituante imposait au clergé français le règlement schismatique parce qu'elle réglait les affaires du culte sans l'assentiment du Pape, réduisait les Évêchés à son gré, soumettait la nomination des évêques et des curés à l'élection, que les électeurs fussent catholiques, protestants, juifs ou impies.

La plupart des prêtres refusèrent de se soumettre à cette constitution. On les appela *insermentés* ou *réfractaires*. Ceux qui prêtèrent serment de soumission furent des *jureurs*. Tous les prêtres *insermentés* reçurent, le 26 avril 1792, l'ordre de quitter la France, sous peine de mort.

Bientôt les routes de l'exil furent sillonnées par tous ces *nobles bannis*, et comme la Législative défendait, par un décret spécial, l'exportation du numéraire, les exilés, malgré leur passeport, se voyaient dépouillés de leur bourse par la douane française à la frontière vers le Royaume d'Espagne.

Instruits de ces mesures iniques, les prêtres du Conflent partaient par les sentiers détournés de nos montagnes. Mantet était le lieu habituel de leur rendez-vous pour passer en Espagne. L'abbé Toira, de Prades, s'y trouvait l'un des premiers avec quelques confrères. Le 14 septembre, l'abbé d'Aguilar s'enfuyait de Codalet. Le 20 c'était le tour de cinq prêtres de Villefranche, et le 30 trois prêtres de Corneilla prenaient le même chemin. Enfin, le 14 octobre il ne restait plus un prêtre à Corneilla, à Py, à Sahorre et à Mantet.

Tous les prêtres *insermentés* du Conflent étaient en Espagne le 10 décembre 1792 (V. Ph. Torreilles).

A Vernet et Casteil, le ministère était aux mains du *jureur* Rostany. Mais lui-même devait abandonner ses fonctions le 2 avril 1793. Alors, en effet, par un décret interdisant partout l'exercice du culte, même par les *jureurs*, et mettant à la disposition de la nation tous les objets d'église.

Ce décret fut notifié à toutes les communes de l'arrondissement de Prades, par le **substitut Roger**, le 22 mai 1794. ***"Il est temps, disait-il, que le fanatisme, ne trouvant plus moyen de s'alimenter dans aucune partie de ce district, soit enfin entièrement abattu et à jamais proscrit d'un sol où la raison seule doit avoir des temples. A cet effet, tout ce qui, dans ces ci-devant églises, va devenir inutile et peut-être de quelques utilité à la République doit être incessamment mis à sa disposition."***

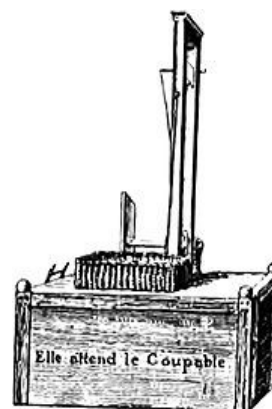
Un *Comité local* ou *Société populaire*, établi dans presque tous les villages et stimulé par le *Comité de surveillance* du district fut le grand agent du *pillage sacrilège*. Par ailleurs, des agents secrets du *Comité révolutionnaire* départemental sillonnaient les campagnes, se glissaient dans les marchés, dans les auberges, *"pour suivre la trace des ennemis du peuple"*.

Les listes des personnes dénoncées grossissaient tous les jours. Les prisons et même certaines maisons privées étaient pleines à regorger. Le commandant de la place de Perpignan écrivait en avril 1794 : *"Le nombre de prisonniers est devenu si considérable qu'ils sont entassés les uns sur les autres et qu'il est à craindre que cet engorgement ne produise quelque maladie contagieuse"*.



L'accusateur public, le fameux *Pavot Ricard*, toujours ivre et toujours entouré de femmes débauchées, fermait la bouche des accusés par des paroles comme celles-ci : *"Tais-toi, scélérat, demain tu seras guillotiné."*

Il était le grand pourvoyeur de la guillotine qu'on laissait en permanence sur la place de la Loge à Perpignan. A force de trancher des têtes, le couperet en fut vite ébréché. En mai 1794, précisément au moment où, dans le Conflent, les églises se vidaient de tous leurs objets précieux, le département demandait trois nouveaux tranchants du meilleur acier, et une seconde guillotine ambulante. Cette guillotine fut promenée dans tout le pays à la suite du tribunal militaire chargé de juger *sommairement* les accusés.



Malgré ces visions de mort que la Terreur présentait à nos populations un certain nombre d'objets précieux furent sauvés du naufrage. C'est ainsi que, au commencement de juin 1794, deux hommes s'introduisirent nuitamment dans l'église de Casteil. En sa responsabilité de *consul* ou *magistrat municipal*, Gaudérique Jampy ne voulait pas que son église fut *profanée par le vol sacrilège*. Guidé par la tremblante lueur d'un fanal porté par le berger, il prend dans ses mains calleuses de terrien l'*Ostensoir* et la *Vraie Croix*. Il les enveloppe dans la nappe que broda, lui a-t-on dit, la pieuse épouse de Guifred, fondateur du Monastère du Canigou. Les ossements des deux époux sont précisément là, dans ce tombeau arqué où il s'appuie peut-être pour sa fébrile besogne.

Arrivé chez lui, Gaudérique place ces *saints objets* dans un de ces bahuts antiques où nos mères plaçaient les choses les plus estimées, robes, bijoux ou dentelles. Et bientôt ce vieux meuble devint comme un tabernacle autour duquel les *chrétiens fidèles* du village aimèrent à se grouper clandestinement. On allumait une de ces modestes lampes à huile, absolument semblable encore à celle des Romains, ou bien quelques esquilles de pin résineux. On soulevait le couvercle du bahut et on priait devant la relique de la *Vraie Croix*. Si le *vrai Sacrifice* ne pouvait être offert à la *Majesté divine*, au moins ces cœurs simples pouvaient prier devant le *bois de l'arbre de la vie* sur lequel *Notre-Seigneur* avait offert à son Père la *première Messe*, l'*oblation sanglante du Calvaire*.

Il arriva plusieurs fois qu'on dût éteindre précipitamment les lumières, que l'on rabattit prestement le couvercle du bahut. Un bruit de pas, des murmures, tout jetait l'effroi dans ces jours de Terreur. C'est que la disparition du trésor de l'église de Casteil avait causé une vive effervescence. Venue pour faire main basse sur l'*Ostensoir* entouré de diamants la *Société populaire* de Vernet s'en était revenue bredouille; qu'une prise estimée si importante lui échappât, cela l'exaspérait. Aussi fut-il décidé qu'elle reviendrait perquisitionner dans les maisons, dans les granges, appuyée par une troupe de gens armés.

Mais si la Révolution avait ses agents secrets, les *gens d'ordre* aussi avaient des intelligences. Mon bisaïeul eut vent de leur proche venue. Au milieu de la nuit il se saisit des objets sacrés et, accompagné du berger, il court par des chemins détournés, par les bois, par les prairies vers une de ses propriétés, Las Camps, située vers le *Col de Jou*. Les débris des roches granitiques ont formés là un amoncellement pierreux. Des chênes séculaires, des bouleaux à la tige blanche et fine comme un cerge, s'élancent de cette pierraille.

Quand viennent mai et juin les ancolies se plaisent dans ce lieu solitaire; les chèvrefeuilles, les clématites avancent leurs longs bras, chargés de fleurs embaumées et d'abeilles bourdonnantes, sur la nudité des pierres.

Doucement Gaudérique et le berger disposèrent sur le gazon l'*Ostensoir* et la *Vraie Croix*. La pâle clarté qui tombe d'un ciel d'été baignait les grands bois, les rochers, les montagnes environnantes. Du *Torrent du Través* arrivait le bruit d'innombrables cascates.

Au milieu des pierres ils creusèrent un trou profond, au fond duquel ils étendirent un lit de feuilles mortes, de fougères et de mousse. Ils y couchèrent les précieux objets qu'ils abritèrent ensuite avec mille précautions d'une large pierre supportée aux extrémités par deux murettes de pierres plus menues. Ils comblèrent ensuite l'excavation avec les débris de roche qu'ils en avaient retirés. Et Gaudérique la main tendue vers la cachette, dit au berger : ***“Jure que si Dieu m'appelle avant toi, tu veilleras fidèlement sur ce dépôt et que, en des jours meilleurs, tu le rendras aux prêtres fidèles. Pour ma part, à la face du ciel, près de cette Custode et de cette relique de la croix je jure que j'agirai ainsi si je vois la fin de ces temps maudits”***.

Étendant la main le berger dit simplement : ***“Je le jure”***. Il était presque jour lorsque par des voies différentes ils entrèrent furtivement à Casteil.

Quelques heures après, les deux membres les plus exaltés de la *Société populaire* de Vernet, accompagnés de plusieurs volontaires armés jusqu'aux dents, faisaient leur entrée dans le village.

Pour mieux enlever aux détenteurs des objets disparus le temps de se reconnaître ils s'étaient fixés, à l'avance, les maisons où par petits groupes, ils allaient perquisitionner simultanément. Notre maison fut envahie en même temps que cinq ou six autres plus suspectes. Les émissaires de la Révolution coururent au vieux bahut. Évidemment le secret avait quelque peu transpiré. Ils arrachèrent et jetèrent en désordre tout ce qu'ils y trouvèrent, espérant à chaque instant découvrir les objets. Furieux de leur déconvenue ils fouillèrent les armoires et les placards, allèrent des étables au grenier.

Craignant les indiscretions faciles à l'enfance, mes vieux parents avaient éloigné leur fils âgé de quatre ans à peine, le petit Joseph. Il jouait avec des petits de son âge sur la place publique. Tandis que nos sans-culottes noyaient leur colère dans le cabaret du village, les deux membres de la *Société populaire* tenaient conseil, assis sur longue pierre, *pedriç*, qu'on voit encore au bout de la petite place. Reconnaisant le jeune Joseph, ils l'appelèrent, le caressèrent par une tendresse feinte et lui distribuèrent des friandises avec des paroles câlines :



“- Dis-nous, cher petit, n'y a-t-il pas chez toi quelque chose qui brille comme une étoile et qu'on a retiré de l'église?”

- Oui, dit l'enfant ingénu, et quand on fait la prière devant la Croix, moi, penché dans le bahut je vois un beau soleil qui brille dans l'ombre”.

D'un bond, nos deux hommes furent chez Gaudérique :

“- C'est toi, dirent-ils triomphants, c'est toi qui recèles ce que nous cherchons, rends le ou meurs.

- Quelle confiance peut-on avoir dans un enfant de cet âge ? Il vous a dit, sans doute, le rêve d'une nuit ! ...”.

Mais déjà la cour se remplissait de gens armés. Déjà retentissaient des cris de mort. Saisi par ses forcenés Gaudérique fut poussé le dos au mur de la grange et on le menaça d'une exécution immédiate s'il ne révélait pas la cachette des objets d'église.



Fut-ce par crainte de dépasser leurs pouvoirs ou bien par un effet de cette sympathie qui, malgré tout, règne entre paysans d'une même paroisse, les deux délégués de Vernet, devant la résolution irrévocable de mon ancêtre, firent mettre bas les armes et, jurant, pestant, proférant toujours des menaces, les

émisaires disparurent.

Cependant la Terreur diminua peu à peu de violence. La réaction de thermidor laissa respirer les gens *paisibles*; dès le commencement de 1795, les prêtres assermentés purent revenir dans leur paroisse et les églises s'ouvrirent.

Gaudérique n'avait pas attendu jusque-là pour soustraire les objets sacrés aux intempéries, à la solitude d'une forêt. Pieusement il les avait replacés dans leur première cachette, et les réunions des chrétiens *pieux* se firent comme jadis autour de la *vraie Croix*.

Tant que les *jureurs*, avilis et méprisés par les populations disposaient des églises, rien ne pressait d'y remettre les objets sacrés. Lorsque, en 1804, sous l'énergique direction de Mgr de Laporte, "*l'organisation ecclésiastique put se faire dans toute la pureté que le permettaient les circonstances*", un desservant fut nommé par l'évêque pour Vernet et Casteil.

Alors, le jour de la Saint Martin, avant de célébrer la messe de la fête patronale, M. le Curé vient en grand appareil recevoir des mains de Gaudérique les saints objets que beaucoup n'espéraient plus revoir.

Le 29 mai 1902, l'auteur de ces lignes célébrait sa première messe dans cette même église de Casteil. Dans l'après-midi eut lieu dans les rues du village la procession de la Fête-Dieu. Les mains enveloppées dans la nappe de la Comtesse Guisla, il portait la Sainte Hostie dans le même Ostensor sauvé par son aïeul et la clochette fondue par Van den Hendé allait de l'avant annonçant le passage de Dieu. Les quatre supports du dais donné par la ville de Perpignan en reconnaissance des bienfaits de Saint Gaudérique, étaient portés par les quatre frères du célébrant, Nicolas, Étienne, Gaudérique, Bonaventure. Ils ne voyaient pas mais ils sentaient au milieu d'eux la présence de leur ancêtre qui sauva du naufrage ce trésor d'église, et ils savaient que si l'un d'entre eux était élevé à cette suréminente dignité du sacerdoce, ils le devaient sans doute, pour une grande part, aux mérites de ce bon et vaillant serviteur de Dieu.